

Arms Trade Treaty



International Parliamentary Seminar | 3 - 5 November 2014

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS :

"PERSPECTIVES PARLEMENTAIRES CONCERNANT LE TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES"

Contexte du séminaire

Le Séminaire parlementaire international du Groupe britannique à l'Union interparlementaire (BGIPU) à propos du Traité sur le commerce des armes (TCA) a réuni des parlementaires de 17 parlements nationaux autour d'une conférence de trois jours aux Chambres du Parlement, à Westminster, du 3 au 5 Novembre 2014.

Le programme du séminaire a examiné le rôle des parlementaires dans tous les aspects du Traité, qu'il s'agisse de promouvoir la ratification et l'universalisation du TCA, de surveiller et de signaler les mécanismes, d'exercer un contrôle parlementaire ou de coopérer avec la société civile et les acteurs de l'industrie.

En réunissant des parlementaires du monde entier, ainsi que des représentants de la société civile, y compris les principaux experts en maîtrise des armements, le séminaire a cherché à profiter de l'élan existant autour du Traité à l'approche de son entrée en vigueur, et à accroître la connaissance et la compréhension au niveau parlementaire des questions soulevées par le Traité sur le commerce des armes en amont de la mise en place de la première Conférence des États parties.

Le BGIPU et les participants ont reconnu et se sont reportés à de précédentes activités parlementaires sur le TCA, y compris mais sans s'y limiter, l'Union interparlementaire, le travail du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre, "Contrôlez les Armes", Action mondiale des parlementaires et autres parties prenantes.

Dans la perspective de la première Conférence des États parties, qui devrait se tenir au Mexique en 2015, les participants parlementaires ont approuvé les conclusions suivantes :

BGIPU Seminar Secretariat

Palace of Westminster | London | SW1A 0AA

Tel: +44 207 219 3011 | Fax: +44 207 219 8780 | E-mail: bgipuseminar@parliament.uk | Website: www.bgipu.org

"PERSPECTIVES PARLEMENTAIRES CONCERNANT LE TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES"

Au cours de leurs débats, les parlementaires présents au séminaire BGIPU à propos du Traité sur le commerce des armes, ont mis en évidence les principales perspectives suivantes :

Les participants ont réaffirmé leur soutien et leur engagement en vue d'un traité efficace, en tant que représentants des citoyens à travers le monde, pour ceux qui ont trouvé la mort, ou ont vu leur vie irrémédiablement altérée par une utilisation irresponsable des armes.

Le Traité sur le commerce des armes a vu le jour grâce à l'effort et à l'engagement communs des gouvernements, de l'industrie, de la société civile et des parlements, et c'est grâce à cette coopération et ces efforts ininterrompus que le TCA continuera d'apporter à l'avenir une réponse forte, responsable et efficace au fléau de l'utilisation irresponsable du commerce des armes.

Les participants ont également réaffirmé une perspective parlementaire relative au Traité sur le commerce des armes, selon laquelle, lors de son entrée en vigueur, le Traité servira aux fins suivantes :

- Il sauvera des vies.
- Il favorisera le développement durable. Il permettra de réduire la souffrance humaine en empêchant l'utilisation d'armes lors de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.
- Il permettra de lutter contre le terrorisme et la criminalité en réduisant progressivement la prolifération non contrôlée des armes.
- Il protégera le commerce légitime des armes, en permettant aux États d'acquérir et d'accéder à des armes pour se défendre légitimement, mais veillera également à ce que ce processus ne fasse pas l'objet de contournements, d'abus ou d'exploitation.

Les délégués se sont également engagés à revenir au sein de leurs parlements nationaux avec une volonté de faire avancer le TCA – que ce soit en encourageant sa ratification au niveau national, en améliorant l'efficacité de sa mise en œuvre ou en prenant des mesures concrètes pour faire mieux connaître et comprendre à leurs collègues parlementaires le TCA, ses dispositions et ses objectifs.

Le rôle des parlementaires dans la législation pour le TCA

- En adoptant une législation au niveau national pour le TCA, les parlementaires sont invités à garder à l'esprit l'objet et le but du Traité, et à veiller à ce que ces principes soient respectés au sein de la législation nationale qui s'y rapporte.
- Les parlementaires sont invités à jouer un rôle actif en encourageant les gouvernements nationaux à signer et à ratifier le TCA, que ce soit en exerçant le droit d'initiative législative sans l'action du gouvernement, en encourageant les gouvernements nationaux à lancer une nouvelle législation, ou en supervisant la mise en œuvre gouvernementale.
- Les parlementaires peuvent échanger leurs expériences et meilleures pratiques en matière de législation pour la ratification du TCA en partageant des lois ou dispositions types, ou des directives d'harmonisation avec leurs pairs aux échelles nationale et internationale grâce à des échanges bilatéraux, des mécanismes régionaux ou forums parlementaires internationaux tels que l'UIP.

Le rôle des parlementaires dans la promotion de l'universalisation du TCA

- Outre leur rôle en tant que législateurs, les parlementaires ont un rôle clé à jouer en tant que défenseurs actifs du TCA.

BGIPU Seminar Secretariat

Palace of Westminster | London | SW1A 0AA

Tel: +44 207 219 3011 | Fax: +44 207 219 8780 | E-mail: bgipuseminar@parliament.uk | Website: www.bgipu.org

- Dans les États où le TCA n'a pas encore été signé ou ratifié, les parlementaires peuvent promouvoir et encourager l'adoption rapide et efficace de toute loi nécessaire au sein de leur parlement national.
- Les parlementaires peuvent aussi encourager les gouvernements nationaux à mettre en œuvre le TCA au plus haut niveau possible, en allant au-delà des obligations fondamentales et en embrassant les objectifs ambitieux du Traité.
- Les parlementaires sont encouragés à se faire entendre au-delà du Parlement, afin de susciter une large compréhension et un soutien important du TCA au niveau national.

Le rôle des parlementaires dans la promotion de la mise en œuvre efficace du TCA

- Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer pour assurer une application ferme du TCA à l'avenir, en s'assurant d'un contrôle efficace des actions des gouvernements nationaux, lesquelles doivent être compatibles avec les obligations, l'objet et le but du TCA, avec un accent tout particulier sur l'objectif humanitaire de réduire les souffrances humaines et d'assurer la protection des civils.
- Si de nombreux parlements diffèrent dans leurs méthodes de supervision, le principe de consultation ou d'approbation parlementaire en ce qui concerne l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques visées par le TCA, lui, est commun. Les parlementaires doivent veiller à ce que ces consultations soient approfondies et permettent de respecter les engagements du TCA.
- Les parlementaires ont également un rôle crucial à jouer dans la réévaluation, à la lumière de tout renseignement pertinent, des décisions gouvernementales relatives aux transferts d'armes, et doivent exercer toutes les fonctions à leur disposition, comme la tenue d'audiences ou de séances de comité, afin de s'assurer que les obligations du TCA sont bien respectées.

Perspectives parlementaires sur la première Conférence des États parties

- Les participants parlementaires réaffirment leur engagement à assurer l'universalisation du TCA, et doivent encourager les États, dans la mesure du possible, à ratifier le TCA sans délai et à maintenir leur engagement envers un TCA universel dans les préparations en amont et lors de la Conférence des États Parties.
- Les participants encouragent les États parties et toute personne impliquée dans le processus préparatoire à maintenir leur engagement envers l'objet et les buts du Traité dans le cadre de toute décision prise lors de la première Conférence des États parties.
- Conscients des articles du Traité relatifs à la première Conférence des États parties, les parlementaires encouragent les États parties à prendre des décisions qui déboucheront sur un Traité ferme et efficace, appuyé par un Secrétariat compétent, et des règles de procédure et de financement efficaces.
- Les parlementaires encouragent la Conférence des États parties à prendre des décisions sur le fonctionnement en pratique des articles 15 et 16 sur la coopération internationale. En particulier, les besoins des parlements en termes de législation et de contrôle du TCA doivent être pris en compte dans la mise en place de mécanismes de coopération.
- La Conférence des États parties doit examiner comment les parlements se voient fournir les capacités et ressources nécessaires pour contribuer à faire respecter les principes et les obligations du TCA, établir quels financements et ressources sont à disposition et comment les parlements peuvent accéder à ceux-ci.
- Les parlementaires se tiennent prêts à aider les États parties et autres parties prenantes dans ce processus et tout processus ultérieur pour renforcer la mise en œuvre complète et efficace du TCA, et doivent donc encourager les États parties à inclure, dans la mesure du

BGIPU Seminar Secretariat

Palace of Westminster | London | SW1A 0AA

Tel: +44 207 219 3011 | Fax: +44 207 219 8780 | E-mail: bgipuseminar@parliament.uk | Website: www.bgipu.org

possible, des parlementaires au sein de leurs délégations nationales à la Conférence des États Parties.

BGIPU Seminar Secretariat

Palace of Westminster | London | SW1A 0AA

Tel: +44 207 219 3011 | Fax: +44 207 219 8780 | E-mail: bgipuseminar@parliament.uk | Website: www.bgipu.org
